



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
[www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu)

## Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que par délibération du 8 mars 2024, approuvée par la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 29 mars 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures le 8 avril 2024, no de référence 322/24/CR 848x38fb1, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a confirmé le règlement du 8 mars 2024 du collège des bourgmestre et échevins portant sur une réglementation temporaire de la circulation à Eschdorf.

Le texte intégral du règlement est à la disposition du public au secrétariat communal.

Eschdorf, le 19 avril 2024

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
le Secrétaire, le Bourgmestre,

Date d'affichage: 19 avril 2024